

des Nations Unies. Il faut oser repenser le rôle et le mandat de toutes nos institutions multilatérales, y incluant celles de Brettons Woods. Ces questions seront soulevées au prochain Sommet économique du G-7 qui doit se tenir à Halifax, au Canada. Nous désirons également travailler de façon urgente avec la communauté onusienne, puisque ce sont des sujets qui doivent faire l'objet d'un débat aussi large que possible, impliquant tous les niveaux concernés. Il faut également reposer la question de la pertinence de certaines institutions et trouver une vraie réponse au problème des dédoublements, y incluant la question des rapports avec les agences spécialisées.

Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas conscients des progrès réalisés ces dernières années au chapitre de la promotion d'une orientation plus claire et d'une meilleure cohérence. Il s'agit là de mesures utiles, mais la nécessité de bien comprendre les fonctions centrales et les avantages comparatifs de l'ONU avant d'entreprendre des réformes particulières nous semble de plus en plus évidente.

Avantages comparatifs de l'ONU

Étant donné son universalité, sa neutralité et sa présence physique dans de nombreuses régions du monde, l'ONU présenterait les avantages comparatifs suivants : elle permet de fixer des objectifs généraux; de défendre des causes et d'observer la situation dans des domaines sensibles comme celui des droits de la personne, de la population et de l'environnement; de fournir des conseils stratégiques empreints de neutralité; de recueillir et de diffuser des renseignements; d'ouvrir une fenêtre sur le monde pour certains des pays les plus pauvres; de fournir un cadre d'action pour l'aide humanitaire internationale. Il ne s'agit pas ici de catégories rigides, mais plutôt de suggestions en vue d'orienter les efforts de l'ONU vers des domaines qui comptent vraiment.

Pour une plus grande efficacité de l'ONU

Il faut voir à éliminer les dédoublements. Il importe en outre de veiller à ce que les opérations soient coordonnées avec celles d'autres institutions pertinentes, notamment celles de Brettons Woods. Il est nécessaire, par exemple, de réexaminer comment l'ONU traite les dossiers du commerce et du développement à la lumière des nouveaux mandats de l'Organisation mondiale du commerce. Il faut également analyser de plus près le rôle et la contribution des commissions économiques régionales de l'ONU. Il nous faudra aussi veiller à ce que les nombreux mécanismes intergouvernementaux mis en place au fil des ans s'adaptent aux besoins futurs.

Il nous faut renforcer la capacité des Nations Unies dans le domaine de l'environnement et des droits de la personne. Il nous